



CHARTRE QUALITÉ PROJET TEKLA

MODECIA

De la modélisation à la fabrication

1. Objectif

La présente charte qualité définit les engagements de MODECIA concernant la réalisation des prestations de modélisation et de production de plans sous Tekla Structures.

L'objectif est de garantir :

- La conformité aux exigences du client ;
- La fiabilité des modèles 3D ;
- La qualité des plans de fabrication ;
- Le respect des délais convenus ;
- La traçabilité des modifications.

2. Engagements qualité

MODECIA s'engage à :

Qualité de modélisation

- ✓ Respecter les règles métier de la charpente métallique.
- ✓ Respecter les normes et prescriptions transmises par le client.
- ✓ Utiliser des profils, matériaux et assemblages cohérents avec les données fournies.
- ✓ Vérifier les interférences visibles avant livraison.

Qualité documentaire

✓ Contrôler systématiquement :

- Plans d'ensemble
- Plans de fabrication
- Repérage des pièces
- Nomenclatures
- Numérotation

✓ Garantir la cohérence entre :

- Modèle 3D
- Plans
- Nomenclatures

Respect des délais

- ✓ Informer immédiatement le client de toute difficulté susceptible d'impacter le planning.
- ✓ Prioriser les livraisons conformément aux échéances définies.



3. Contrôle avant livraison

Avant chaque envoi :

Contrôle technique

- Numérotation mise à jour
- Nomenclatures régénérées
- Plans à jour
- Révisions correctement renseignées
- Fichiers PDF générés
- Contrôle visuel global réalisé

Contrôle documentaire

- Nommage conforme
- Version identifiée
- Répertoire de livraison vérifié
- Sauvegarde effectuée

4. Livrables standards

Selon les besoins du client :

- Modèle Tekla (.db1)
- Fichiers IFC
- Plans PDF
- Plans DWG
- Nomenclatures Excel
- Fichiers NC-DSTV
- Rapports de contrôle

ENGAGEMENT DE CONFIDENTIALITÉ (NDA)

ENTRE :

MODECIA

ET

Le Client

Article 1 – Objet

Le présent accord a pour objet de protéger les informations confidentielles échangées dans le cadre des missions réalisées par MODECIA.

Article 2 – Informations confidentielles

Sont considérées comme confidentielles :

- Plans
- Maquettes numériques



- Modèles Tekla
- Calculs
- Méthodes de fabrication
- Offres commerciales
- Données financières
- Documents techniques
- Procédures internes

Article 3 – Obligations

MODECIA s'engage à :

- Ne divulguer aucune information à un tiers.
- Utiliser les informations uniquement pour la mission concernée.
- Mettre en œuvre des mesures raisonnables de protection des données.

Article 4 – Exceptions

Ne sont pas considérées comme confidentielles les informations :

- Déjà publiques.
- Reçues légalement d'un tiers.
- Développées indépendamment.

Article 5 – Durée

L'obligation de confidentialité demeure pendant : **5 années après la fin de la mission.**

Article 6 – Restitution des documents

À la demande du client, MODECIA s'engage à :

- Restituer les documents.
- Supprimer les copies numériques non nécessaires à ses obligations légales.

Article 7 – Droit applicable

Le présent accord est soumis au droit français.

Le 03/08/2026 à MESSIMY

X

Cédric BRUN
CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)